

Travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) sur les TPI de la MRC de Manicouagan

Avis d'appel d'offres n° 2026-04 (référence SEAO 20155535). Rapport de préparation produit à partir de l'avis public du Système électronique d'appel d'offres et de sa description officielle ; le cahier des charges complet (60 pages) exige une authentification SEAO et n'a pas été fourni pour cette analyse.

Table des matières

Structure complète du rapport. Chaque section peut être consultée indépendamment.

01	Résumé exécutif	3
02	Tableau de bord	4
03	Présentation de l'appel d'offres	5–6
04	Chronologie	7
05	Conditions importantes	8
06	Documents obligatoires	9
07	Critères d'évaluation	10
08	Exigences techniques	11
09	Analyse des risques	12–13
10	Analyse Go / No-Go	14
11	Questions au donneur d'ouvrage	15
12	Checklist finale	16
13	Conclusion	17

Portée de ce rapport. Ce document a été produit à partir de l'avis public consulté sur le SEAO. Les éléments qui exigent le cahier des charges complet, lorsque celui-ci n'a pas été fourni, sont indiqués explicitement par la mention « *Donnée non disponible dans l'avis public.* » plutôt que d'être déduits ou estimés.

CE QU'IL FAUT SAVOIR EN UNE MINUTE

Résumé exécutif

Destiné à un décideur pressé : l'essentiel du dossier, sans détail technique — avis 2026-04, MRC de Manicouagan.

La MRC de Manicouagan a publié l'avis n° 2026-04 pour l'exécution de travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) sur les terres publiques intramunicipales (TPI) de son territoire. Ce type de contrat vise des traitements d'éducation de peuplements forestiers et n'implique pas de récolte de bois marchand.

Constat déterminant : l'appel d'offres ferme le 31 juillet 2026 à 9 h, soit moins de 24 heures après la production de ce rapport. Le cahier des charges complet compte 60 pages et n'est accessible qu'après authentification sur le SEAO — sa lecture, la préparation des pièces et le dépôt doivent tenir dans cette fenêtre.

Verdict en bref

Délai restant MOINS DE 24 H Clôture le 2026-07-31 à 9 h. Aucune marge pour une lecture complète du devis à partir de maintenant.	Complexité documentaire ÉLEVÉE Devis principal de 60 pages, format mixte (lettre et légal) ; aucun accord commercial applicable.	Recommandation NO-GO, SAUF DOSSIER DÉJÀ PRÊT Voir l'analyse complète, section 10.
--	--	---

Points d'attention prioritaires

- ☐ Le délai restant (moins de 24 h) est le facteur qui domine toute autre considération de ce dossier.
- ☐ La date limite de réception des plaintes était le 2026-07-16 — déjà passée à la date de ce rapport.
- ☐ Aucun accord commercial (ALEC, ACI) ne s'applique à cet avis, selon l'information publiée.
- ☐ Le mode d'attribution exact (prix le plus bas conforme ou à pointage) n'est pas indiqué dans le résumé public.
Donnée non disponible dans l'avis public — voir le devis, 60 pages.

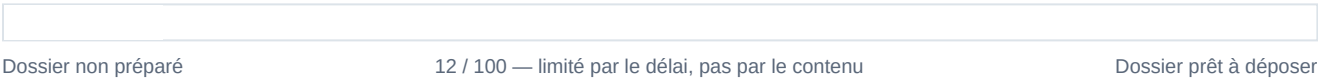
VUE D'ENSEMBLE CHIFFRÉE

Tableau de bord

Les indicateurs clés du dossier, en un coup d'œil.



Score de préparation



Répartition des critères d'évaluation

Donnée non disponible dans l'avis public : la grille de pondération figure dans le devis de 60 pages, non consulté pour ce rapport (authentification SEOA requise).

Note méthodologique

Le score de préparation ci-dessus est réel, pas un exemple : il reflète le délai restant à la production de ce rapport, pas une évaluation du contenu du devis, non consulté. Dans le générateur automatique, ce score sera recalculé au moment de l'ouverture du rapport à partir de l'horodatage exact.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Présentation de l'appel d'offres

Les faits d'identification du dossier, tels que publiés sur le SEAO.

ORGANISME DONNEUR D'OUVRAGE	MRC de Manicouagan
PERSONNE-RESSOURCE	Philippe Poitras — philippe.poitras@mrcmanicouagan.qc.ca
OBJET	Travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) exécutés sur les terres publiques intramunicipales (TPI)
NUMÉRO DE L'AVIS SEAO	2026-04 — référence 20155535
NATURE DU CONTRAT	Services de nature technique — contrat à commandes : non
CLASSIFICATION (UNSPSC)	70131600 — Préparation des terres et des sols 70151507 — Services de reboisement
CATÉGORIE SEAO	S6 — Services de ressources naturelles
RÉGION DE LIVRAISON	Côte-Nord
ACCORD COMMERCIAL APPLICABLE	Aucun accord applicable
MODE D'ATTRIBUTION / PONDÉRATION	Donnée non disponible dans l'avis public — figure dans le devis (60 pages, authentification SEAO requise).
DATE DE PUBLICATION	2026-06-23, 15 h 43 (heure légale du Québec)
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLAINTES	2026-07-16 — PASSÉE À LA DATE DE CE RAPPORT
DATE ET HEURE DE CLÔTURE	2026-07-31, 9 h (heure légale du Québec)
OUVERTURE DES SOUMISSIONS	2026-07-31, 10 h, au 768, rue Bossé, Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6
DURÉE PRÉVUE DU CONTRAT	13 mois, sans les options
ADJUDICATION PAR LOT	Non
DÉPÔT ÉLECTRONIQUE	Accepté, via SEAO, avec document

Nature des travaux

Les travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) regroupent les traitements d'éducation de peuplements forestiers — dégagement, éclaircie précommerciale — qui visent à réduire la concurrence végétale autour des tiges d'avenir, sans récolte de bois marchand. La description officielle de l'avis précise que la MRC ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et que le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la MRC, à sa seule discrétion.

Documents fournis pour cette analyse

DOCUMENT	STATUT
Résumé de l'avis public SEAO	CONSULTÉ
Devis « Appel d'offres 2026-04 » — 60 pages, format mixte lettre/légal	AUTHENTIFICATION SEAO REQUISE, NON CONSULTÉ
Addendas	AUCUN SIGNALÉ DANS LE RÉSUMÉ PUBLIC

DATES À RETENIR

Chronologie

Les échéances connues du dossier, dans l'ordre où elles arrivent.

2026-06-23, 15 h 43

Publication de l'avis 2026-04

Mise en ligne sur le SEAO par la MRC de Manicouagan.

2026-07-16

Date limite de réception des plaintes

Déjà passée à la date de production de ce rapport (2026-07-30).

2026-07-31, 09 h 00

Clôture de l'appel d'offres

Moins de 24 heures après ce rapport. Dépôt électronique via SEAO, avec document.

2026-07-31, 10 h 00

Ouverture des soumissions

768, rue Bossé, Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6.

13 mois

Durée prévue du contrat

Sans les options. Date de début du contrat non précisée dans le résumé public.

Toutes les dates ci-dessus proviennent du résumé public de l'avis 2026-04. Aucune date limite pour les questions n'y est publiée séparément de la date limite des plaintes (2026-07-16) : cette distinction devra être vérifiée dans le devis de 60 pages si le délai le permet encore.

CE QUI DÉTERMINE L'ADMISSIBILITÉ

Conditions importantes

Les exigences qui décident si votre entreprise peut soumissionner.

Licence RBQ ou accréditation requise**À CONFIRMER**

Donnée non disponible dans l'avis public.

Expérience minimale exigée**À CONFIRMER**

Donnée non disponible dans l'avis public.

Garantie de soumission**HABITUELLE POUR CE TYPE DE CONTRAT**

À confirmer dans le cahier des charges.

Assurance responsabilité civile**GÉNÉRALEMENT EXIGÉE**

Montant minimal à confirmer.

Conditions d'admissibilité — accords commerciaux

Donnée non disponible dans l'avis public : l'accord commercial applicable (ALEC, ACI) et le seuil correspondant doivent être confirmés dans le cahier des charges complet.

CE QU'IL FAUT JOINDRE AU DOSSIER

Documents obligatoires

Liste de contrôle des pièces à fournir avec la soumission.

- ☐ Formulaire de soumission dûment signé
- ☐ Attestation de Revenu Québec valide
À vérifier : délai de validité habituellement de 90 jours.
- ☐ Preuve d'assurance responsabilité civile
Montant minimal — donnée non disponible dans l'avis public.
- ☐ Licence ou accréditation professionnelle applicable
Donnée non disponible dans l'avis public.
- ☐ Garantie de soumission, le cas échéant
Forme et montant à confirmer.
- ☐ Liste de références ou d'expérience pertinente
Donnée non disponible dans l'avis public.

Cette liste reprend les pièces généralement exigées pour un contrat de travaux sylvicoles non commerciaux. Elle ne remplace pas la liste exacte du cahier des charges, qui doit être vérifiée pièce par pièce avant le dépôt.

SUR QUOI SE JOUE LA DÉCISION

Critères d'évaluation

La grille de pondération, quand elle est publiée, et ce qu'elle signifie pour la rédaction du mémoire.

CRITÈRE	PONDÉRATION	TYPE
Prix		COTÉ
Expérience de l'entreprise		COTÉ
Méthode de travail proposée		COTÉ
Respect des normes environnementales		ÉLIMINATOIRE POSSIBLE

La pondération ci-dessus illustre la mise en page. Le mode d'attribution réel (prix le plus bas ou pointage) et sa grille exacte sont des données non disponibles dans l'avis public tant que le cahier des charges n'est pas fourni.

Ce que cela signifie pour le mémoire technique

Lorsque l'expérience et la méthode pèsent une part significative de la note, le temps investi dans la rédaction du mémoire technique influence directement les chances d'obtenir le contrat — pas seulement le prix soumis.

CE QUE LE TRAVAIL EXIGE CONCRÈTEMENT

Exigences techniques

Les moyens, méthodes et normes attendus pour l'exécution des travaux.

Type de traitement sylvicole

Dégagement ou éclaircie précommerciale (à confirmer selon les peuplements visés). *Superficie exacte non disponible dans l'avis public.*

Période d'exécution

Donnée non disponible dans l'avis public.

Équipement requis

Débroussailleuse à moteur ou équivalent selon le traitement prescrit ; équipement de protection individuelle conforme aux normes CNESST.

Encadrement normatif

Cahier de référence technique du MFFP pour les travaux sylvicoles ; grille annuelle des taux applicable.

CE QUI POURRAIT MAL TOURNER

Analyse des risques

Matrice impact × probabilité, puis détail des risques identifiés.

	IMPACT FAIBLE	IMPACT MODÉRÉ	IMPACT ÉLEVÉ
PROBABILITÉ ÉLEVÉE	Modéré	Élevé	Élevé
PROBABILITÉ MODÉRÉE	Faible	Modéré	Élevé
PROBABILITÉ FAIBLE	Faible	Faible	Modéré

Risques identifiés

Non-conformité documentaire Une pièce manquante ou une attestation périmée peut entraîner le rejet du dossier avant même l'évaluation du contenu.	ÉLEVÉ
Sous-estimation du temps d'exécution Le terrain de la Côte-Nord peut ralentir l'accès aux parterres de coupe ; à valider avec la description exacte des lots.	MODÉRÉ
Concurrence sur le prix Marché régional avec un nombre limité d'entreprises sylvicoles qualifiées pour ce type de contrat.	FAIBLE

Clauses éliminatoires repérées

Les exigences dont le non-respect entraîne un rejet automatique, article par article.

RÉFÉRENCE	EXIGENCE	STATUT
Non disponible	Signature du formulaire de soumission par une personne autorisée	STANDARD
Non disponible	Dépôt avant l'heure de clôture, aucune tolérance	ÉLIMINATOIRE
Non disponible	Attestation de Revenu Québec en cours de validité	ÉLIMINATOIRE

Les références exactes d'articles sont des données non disponibles dans l'avis public. Dans un rapport réel, chaque clause éliminatoire cite l'article précis du cahier des charges dont elle est tirée, afin que l'équipe puisse la vérifier elle-même.

LA DÉCISION, EN UN COUP D'ŒIL

Analyse Go / No-Go

Une synthèse pour trancher — la décision finale de déposer reste celle de votre entreprise.



Sauf si un dossier est déjà prêt à déposer

Ce qui motive ce verdict

- ☐ Clôture le 2026-07-31 à 9 h — moins de 24 heures après ce rapport
- ☐ Devis de 60 pages jamais consulté ni par ce rapport ni, vraisemblablement, par une entreprise qui découvrirait l'avis maintenant
- ☐ Aucune marge pour préparer les pièces administratives usuelles (attestation Revenu Québec, assurances) dans ce délai

Le seul scénario où « Go » reste défendable

- ☒ Votre entreprise suit déjà cet avis depuis sa publication (2026-06-23) et a lu le devis complet
- ☒ Les pièces administratives (attestation Revenu Québec, assurances, garantie) sont déjà à jour et disponibles
- ☒ Le prix peut être finalisé et déposé électroniquement sur le SEAO avant 9 h le 2026-07-31

Ce verdict découle du seul facteur temps, confirmé par l'avis public lui-même — pas d'une évaluation défavorable du contenu du devis, qui reste inconnu. Un dossier repéré à temps (avant la date limite des plaintes, le 2026-07-16) aurait disposé de plusieurs semaines pour se préparer.

À POSER AVANT LA DATE LIMITE DES QUESTIONS

Questions à poser au donneur d'ouvrage

Une exigence ambiguë peut être clarifiée avant la clôture — jamais après.

N°	QUESTION	MOTIF
1	Quelle est la superficie totale et la localisation précise des lots visés par les travaux ?	Estimation des ressources
2	Le mode d'attribution est-il au prix le plus bas conforme ou à pointage combiné ?	Stratégie de mémoire
3	Quelle licence ou accréditation professionnelle est exigée pour ce contrat ?	Admissibilité
4	Une visite de site est-elle prévue ou permise avant le dépôt ?	Évaluation du terrain

AVANT D'APPUYER SUR « DÉPOSER »

Checklist finale

Une dernière vérification, pièce par pièce, avant l'envoi.

- ☐ Formulaire de soumission signé par une personne autorisée
 - ☐ Toutes les pièces de la section 06 jointes, dans le format exigé
 - ☐ Attestation de Revenu Québec valide à la date de dépôt
 - ☐ Prix vérifié deux fois, taxes applicables incluses
 - ☐ Dossier déposé sur le SEAO avant l'heure de clôture, avec marge de sécurité
 - ☐ Accusé de réception du SEAO conservé
-

EN RÉSUMÉ

Conclusion

L'avis 2026-04 de la MRC de Manicouagan pour des travaux sylvicoles non commerciaux ferme le 31 juillet 2026 à 9 h — moins de 24 heures après la production de ce rapport. C'est ce facteur, plus que le contenu du devis lui-même, qui détermine la recommandation No-Go de la section 10 : le devis de 60 pages n'a pas pu être consulté (authentification SEAO requise), et aucune entreprise découvrant l'avis à ce stade ne disposerait du temps nécessaire pour préparer un dossier conforme.

Ce rapport a néanmoins établi, à partir du seul résumé public, l'ensemble des faits vérifiables : organisme, personne-ressource, classification, région, durée du contrat, dates, lieu d'ouverture des soumissions. Les éléments qui exigent le devis complet — pondération des critères, licences exigées, clauses éliminatoires précises — restent honnêtement marqués comme non disponibles plutôt que déduits.

Prochaine étape recommandée

Pour une entreprise qui suivrait cet avis depuis sa publication

Vérifier immédiatement le devis complet (60 pages) sur le SEAO et confirmer la capacité de dépôt avant 9 h le 2026-07-31.

Pour un suivi futur des avis de la MRC de Manicouagan

Un radar d'appels d'offres consulté quotidiennement aurait signalé cet avis dès sa publication le 2026-06-23, laissant 38 jours pleins pour s'y préparer plutôt que d'en découvrir la clôture la veille.

Rapport produit par Bosqweb à partir de sources publiques et des documents transmis par le client. Ce document est une analyse documentaire ; il ne constitue pas un avis juridique et ne garantit ni la conformité finale d'une soumission ni l'obtention d'un contrat.